

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 24 JUIN 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00673 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Vulgarisation Agricole, session 2021.**

Ce sont :

INGÉNIEURS EN VULGARISATION AGRICOLE

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	OUATTARA SIÉ VICTOR	214403	2610_7926_6297_7509	14/02/86
2°	NIKIEMA ABDOUL AZIZ WENDÉ YIDÈ	312341F	2610_4063_5178_8174	30/11/88
3°	COMPAORE HENRI	250684B	2610_9031_2083_4957	07/10/79
4°	TALL ISSA	243243	2610_8594_5197_7356	31/12/85
4°	SAWADOGO BASILE WENDPOUIRE	312333P	2610_2357_3819_2739	26/05/88
4°	OUIYA MARTIN	287404G	2610_8043_4318_2756	31/12/89
4°	TOUGMA NOUBILA	232057X	2610_8560_0473_7658	01/03/85
4°	KOUAMA ATHANASE	243221A	2610_5867_8673_6528	26/12/86
9°	NASSA FLORENT	232049T	2610_0543_8579_7019	26/07/80
9°	KIEMTORE ANGÈLE	250595M	2610_8923_7634_4539	10/10/88

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-Agricoles et de la Mécanisation (MAAHM)

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon